

Conseil d'école du 26 juin 2018

Présents :

- Mme Frehel et M. Desplantes, représentants de la mairie
- M. Gloria
- Mme Adjadj, DDEN
- Parents d'élèves élus : Mme Brunel, Mme Dunoguez, Mme Furlan, Mme Girot, Mme Robert, Mme Stark, M. Rauturier
- Enseignants : Mme Denys, Mme Rautureau, M. El Ghaddari, M. Xavier et Mme Budynek (future directrice de l'école)
- Membre du RASED : M. Guillaume Moyon, Mme Fusteck (membre du futur RASED)

Excusés :

- M Geslin Maire
- Mme Charcosset, directrice de l'école
- Mme Besançon, Inspectrice de l'Éducation Nationale
- Mme Bourgeois, enseignante, Mme Vignaud, enseignante (dir. par intérim)

Secrétaire de séance : Mme Rautureau et Mr Xavier

1. Approbation du PV du précédent Conseil d'École du 22 mars 2018 :

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. Prévision des effectifs et équipe enseignante :

Mme Charcosset, ayant obtenu un nouveau poste, sera remplacée par Mme Budynek qui assurera la direction.

Mme Denys est nommée dans une autre école.

Mme Bourgeois, nommée à titre provisoire a demandé le poste CM1/CM2 pas encore pourvu. Mr Ghaddari, présent au titre de remplaçant de Mme Charcosset ne sera plus dans l'école l'an prochain.

Prévision :

niveau	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Effectifs	18	22	13	20	25

Soit un total de 98 élèves actuellement. Le CTDS a eu lieu le 19 juin 2018. Il a été décidé du maintien de la cinquième classe.

La répartition se fera de la façon suivante :

CP : 18 élèves

CE1 : 22 élèves

CE2/ CM2 : 17 ou 18 élèves

CM1/CM2 : 20 élèves

CM1/CM2 : 21 élèves

3. Changement de circonscription

Une nouvelle organisation territoriale des circonscriptions sera effective à la rentrée 2018 pour une correspondance entre secteur de collège et circonscription. L'école élémentaire d'Esnandes sera rattachée à la circonscription de La Rochelle Ouest. L'Inspectrice sera Mme Raveau. L'équipe du RASED (réseau d'aide pour les enfants en difficulté) change elle aussi. M Moyon (membre de l'ancien RASED) et Mme Fusteck (membre du nouveau RASED) rendent compte du meilleur suivi possible des dossiers pour les élèves signalés.

4. Budget 2018

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour l'ensemble des dotations et particulièrement pour l'augmentation de 2€ par élèves pour la dotation de fonctionnement. Les crédits de l'école élémentaire pour l'année 2018 :

Fonctionnement

Dotation de fonctionnement (53€ x 112 élèves)	5 936,00 €
Transport et autres sorties	1 530,00 €
Projets scolaires (classe transplantée et Futuroscope)	2 250,00 €
	9 716,00 €

Investissement : 1200 €

Le projet d'équipement des classes en vidéoprojecteurs se poursuit avec l'installation d'un nouvel appareil en classe de CM1.

5. Projets réalisés

L'équipe enseignante remercie encore l'Association des Parents d'Élèves et la Municipalité, partenaires de l'école, pour leurs aides financières et humaines dans la réalisation des différents projets au cours de cette année 2017-2018.

Depuis le dernier conseil d'école,

CP/CE1 : Une journée sortie aura lieu au Centre d'accueil « Le Loup Garou » le 3 juillet. Les classes ont fait un cycle vélo en période 5 qui sera suivie d'une sortie vélo en bord de mer le jeudi 28 juin 2018. Les élèves ont participé au spectacle « Une maison bizarre pour Balthazar » avec Isabelle Pradeau (Planète Mômes).

CE2 : La classe a participé aux rencontres USEP les 6 avril et 8 juin et le 3 mai à un concert des Wackids à la Sirène à La Rochelle. Elle a fait un cycle vélo en période 5 avec une sortie vélo au Port du Plomb à L'Houmeau le 22 juin.

La classe a été transplantée à La grève sur le Mignon (Eco-camping de La Frênaie) les 28, 29 et 30 mai 2018.

Mr Xavier remercie les parents accompagnateurs pour leur investissement dans les différents projets. Il remercie également la mairie et l'Association des Parents d'Élèves pour leurs subventions.

CM1 : Le projet Ecole et Cinéma s'est finalisé par une exposition photo sur le thème de la pluie (photos et haïkus) actuellement dans la salle d'exposition du Musée de la Baie jusqu'à fin juin.

CM2 : La classe a participé au projet Ecole et Cinéma comportant 3 projections. Un voyage scolaire a eu lieu le 14 mai à l'estuaire de la Gironde à Talmont. Les élèves ont bénéficié d'une intervention « Yélo » pour les sensibiliser au comportement à avoir lors des trajets dans les transports en commun. Ils ont aussi effectué une visite du collège J. Guiton en prévision de l'entrée en 6ème. Les deux classes de CM ont participé au spectacle sur l'alimentation avec Isabelle Pradeau (Planète Mômes).

Projets multi-classes

Le cross de l'école a eu lieu le 30 mars.

Deux animations sur l'alimentation et les dangers domestiques (en partant de la comparaison des maisons d'autrefois et d'aujourd'hui) ont eu lieu dirigées par l'association « Planète Mômes »

Le projet « Eveil musical » avec le Conservatoire s'est concrétisé par un spectacle de chants présentés lors de la fête de l'école du 15 juin.

Fête de l'École

L'équipe éducative remercie les parents pour l'organisation de cette soirée très appréciée.

6. Projets envisagés pour 2018-2019

École et Cinéma : Inscription faite pour la classe de CM1

Piscine : 12 séances à Palmilud pour les CP, CE1 et CE2 le jeudi de 10h10 à 10h50 dans la période 1 allant du 17 septembre 2018 au 21 décembre 2018.

USEP : Inscription faite pour la classe de CE2/CM2

7. Demande d'ordinateurs dans le cadre du Plan AIRE

Le dossier de la demande faite auprès du Conseil Général dans le cadre du plan AIRE (Aide pour l'information en Réseau dans les Écoles) de 15 postes avec suppression des anciens ordinateurs obsolètes est en cours. Cela se fera au Collège Jean Guiton. Un nouveau déploiement est prévu début juillet. Les ordinateurs seront distribués à la rentrée de septembre. La Mairie recevra un bon de retrait à ce moment-là.

8. Présentation du projet d'école 2018-2021

Le nouveau projet d'école, élaboré en commun avec l'École Maternelle, a été validé le 4 Juin 2018 par Inspectrice de la Circonscription sous réserve de la prise en compte de préconisations qui feront l'objet d'un avenant à la rentrée prochaine :

- développer la mise en œuvre pédagogique du langage écrit au cycle 2 et au cycle 3
- proposer différentes modalités de travail (tutorat, plan de travail, etc.) pour développer davantage l'autonomie de l'élève.

Lecture est faite (dans la partie élémentaire du projet des deux écoles) :

- des priorités pour lesquelles il est nécessaire de mobiliser l'équipe pédagogique
- des objectifs opérationnels et de leur mise en œuvre pour chacun des huit objectifs déclinés du projet académique.

Remarque de l'Inspectrice : « Votre projet d'école prend en compte l'ensemble des différentes ambitions. L'analyse des indicateurs est pertinente. Les actions pédagogiques et éducatives visant à développer les liens avec les différents partenaires sont riches et variées. Votre projet montre une réelle volonté de travailler en équipe.

9. Demande de travaux pour 2018 / 2019

Les enfants et l'équipe enseignante remercient la Mairie pour les travaux réalisés au cours de cette année scolaire.

Demande est faite pour :

- mise en place du deuxième vidéo projecteur acheté conformément au budget investissement pour l'équipement progressif des classes (cette année CM1 en classe 5).
- révision du sol du couloir donnant sur la cour chez les CM. Des dalles de lino sont absentes et génèrent des risques de chutes.
- révision du sol dans le couloir des CE1 qui a tendance à s'enfoncer et menace de céder.
- révision des plafonds dont la peinture s'écaille : verrière couloir CE2, salle photocopieuse, atelier classe CP, atelier de CM, classe des CM2 et classe des CM1.
- révision du revêtement de sol dans le petit hall d'entrée de la classe de CP.
- peinture pour les portes des toilettes du préau (filles et garçons)
- un nouveau téléphone car l'actuel n'a pas de répondeur. La Municipalité précise qu'il est en commande.
- réparation de la fuite d'eau dans les toilettes pour adultes.

10. Questions diverses

- A.P.E. : Mesdames FURLAN et ROBERT annoncent leur départ de l'Association des Parents d'Élèves.
- Cantine : Une réflexion sera menée pour une nouvelle organisation des repas à la cantine suite aux problèmes de bruit et de climat relationnel.
- Rythmes scolaires : Rappel est fait que suite aux enquêtes initiées par la Municipalité et à la rencontre du 16 novembre qui a réuni les partenaires éducatifs (la Mairie, les enseignants, le périscolaire et les représentants des parents d'élèves), il a été décidé du maintien des horaires actuels pour le fonctionnement des deux écoles (maternelle et élémentaire) soit un rythme de 9 demi-journées.
- Bulletins trimestriels : Suivant la réglementation, le bulletin d'évaluation de chaque élève sera transmis pour le troisième trimestre de l'année scolaire. Ils sont actuellement en cours d'élaboration.